



Parisservices

Prévention contre la canicule



Parisparisiens

Invitation aux voyages



Pariscultures

Les JO vus par Raymond Depardon



à Paris

Le magazine d'information de la Ville de Paris

Avril-Mai-Juin 2004 N° 9



Logement social de la vie dans la ville

Toute l'info parisienne 24 heures sur 24 sur www.paris.fr

sommaire

1 Parisactualités

àParis

Le magazine d'information de la Ville de Paris

MAIRIE DE PARIS

Direction Générale de l'Information et de la Communication

Directeur de la Publication

Jean-François Poyau

Comité éditorial

Laurent Fary, Jérôme Grand, Philippe Lasnier,
Jean-François Poyau, Anne-Sylvie Schneider,
Patrice Tourne

Directeur de la Rédaction

et Rédacteur en chef

Patrice Tourne

Rédactrice en chef adjointe

Isabelle Dumas Vorzet

Rédaction

Jacques Bozzi, Dominique Feix,
Christine Jehanno

Assistants de rédaction

Thérèse Boisard, Julie Quitellie, Muriel Tiar

Service Photo

Henri Garat, Raymond Mesnildrey,
Sophie Robichon, Arnaud Terrier

Ont participé à ce numéro

Marie-Sophie Boulanger, Buzz,
Cabu, Sébastien Drique, Camille Lamotte,
Guillaume Tixier, Freddy Woets

Avec la collaboration des personnels, des directions
et des services de la Mairie de Paris

Mise en page, réalisation et photogravure

vu intégral Paris
d'après maquette d'origine

Quentin Design Paris

Direction artistique

Sabine Hartmann pour vu intégral

Impression

Mauzy Imprimeurs

Crédits

Couverture : Buzz, R. Depardon, S. Lenormand, R. Mesnildrey
M. Abadie (41); Angelini © Coll. Comédie française (40);
Buzz (5, 22, 24); J.F. Castell (11); G. Corvalán (32);
M. Costa (11); F. Cymbler (22); R. de Busni (20);
E. Della Torre (20); R. Depardon (33, 34, 35, 36, 37);
H. Garat (3, 10); M. Korminek (39); S. Lenormand (30, 31);
S. Léonard (42); R. Mesnildrey (6, 8, 17, 19, 21, 23, 25,
26, 27, 28, 38); S. Robichon (9, 29); G. Sanz (28);
N. Tamagno (13); P. Terrasson (41); M. Verhille (10, 39, 38, 40);
D.R. (12, 13, 19, 27, 28, 38, 41); Coll. Musée Guimet (28);
Coll. Muséum d'Histoire Naturelle (26); Coll. Tourisme italien
(11); G. Chantal Croussel (38); PMVP / ADAGP, Paris 2003 (38).

Le magazine àParis est imprimé à 900 000 exemplaires

àParis existe aussi en version braille
et en cassette audio

Association "Donne-moi tes yeux"

tél. 01 47 05 40 30

Pour contacter àParis

Téléphone : 01 42 76 79 82

Fax : 01 42 76 63 73

Email : magazineaparis
@mairie-paris.fr

Adresse : àParis, Hôtel-de-Ville,
75196 PARIS RP

Retrouvez tous les numéros
du magazine sur www.paris.fr



Pages 6 à 9

dossier

Logement social, les nouvelles mesures

Pages 10 et 11

international

Pages 12 et 13

en bref

Pages 14 à 16

tribunes politiques

2 Paris services



Pages 18 et 19

zoom

Des quartiers en mutation

Pages 20 et 21

sports

santé

Pages 22 et 23

citoyenneté

vie associative

Page 24

pratique

3 Parisparisiens



Pages 26 à 28

**vie de
quartiers**

Page 29

c'est arrivé près de chez vous

Pages 30 et 31

la balade

Invitation aux voyages

Page 32

portrait

Xavier Japiot,
un naturaliste des rues

4 Pariscultures



Pages 33 à 37

événement

Les instantanés olympiques
de Raymond Depardon

Pages 38 et 39

sortir

Entrez aux musées

Pages 40 et 41

expositions

Page 42

lire, écouter, voir

Page 43

bien vu

A l'occasion des élections régionales, les Parisiennes et les Parisiens se sont remarquablement mobilisés : ainsi, le taux de participation atteint 66,43% au second tour, soit 11 points de plus qu'en 1998. Ce niveau de participation augmente en outre de 3,69 points entre les deux tours, soit davantage encore qu'au niveau national (+ 2 points). Il est également utile de rappeler que depuis 2001, ce sont 122 000 personnes supplémentaires qui – à population constante – se sont inscrites sur les listes électorales à Paris, ce qui confirme l'excellente vitalité de notre démocratie locale. Je tiens donc à remercier chacune et chacun pour son investissement dans ce grand rendez-vous électoral, dont l'issue est claire : pour la première fois, en effet, les forces progressistes dépassent les 50% des suffrages à Paris, et ce, à l'occasion d'une triangulaire. Elles obtiennent d'ailleurs la majorité absolue dans 13 arrondissements sur 20.

Les hasards du calendrier ayant fait coïncider un tel scrutin avec la "mi-mandature" municipale, je vois dans ces chiffres à la fois le signe d'un encouragement et d'une exigence : nous en tiendrons évidemment pleinement compte, pour mener à bien, dans la loyauté et la transparence, les projets qui constituent la "feuille de route" de l'équipe municipale. Surtout, nous veillerons à ce que la pratique démocratique qui prévaut à Paris depuis trois ans, soit encore renforcée, au service de l'expression des citoyens, légitimement désireux de peser sur les grandes orientations de l'action locale. Au nom des femmes et des hommes qui composent l'équipe municipale, je tenais à vous adresser mes sincères remerciements.



Lors du Conseil de Paris extraordinaire du 15 mars dernier, Bertrand Delanoë, au nom des Parisiennes et des Parisiens, a rendu hommage aux victimes des attentats de Madrid.

"Le 11 mars 2004, Madrid a été le théâtre d'un acte terroriste dont la violence est sans précédent en Europe. Cette date restera à jamais comme l'une des plus sombres de notre histoire ; un événement dont la simple évocation renverra toujours à ces images insoutenables de corps désarticulés, de têtes enchevêtrées et à cette douleur intense qui transparaît dans le regard incrédule des survivants. Ils partaient travailler, étudier ou découvrir la beauté de cette cité amie : ils ignoraient alors qu'ils avaient rendez-vous avec l'horreur. En détruisant tant de vies, c'est aussi la démocratie et ses fondements que les auteurs de ces attentats aussi lâches que barbares voulaient atteindre. Oui, quand Madrid est ensanglantée, c'est une blessure profonde qu'on inflige à l'Europe tout entière, à ses valeurs, à ses



Bertrand Delanoë
Maire de Paris

idéaux. L'Europe, cette ambition née d'une volonté de paix, se révèle aujourd'hui plus nécessaire que jamais, face à la guerre que lui déclarent les tenants de l'obscurantisme. Aucune cause, aucune croyance ne peut justifier le recours à des moyens qui sèment le chaos et brisent des destins par centaines. C'est ensemble, solidaires, unis par ce qui forge notre identité, au-delà des frontières, que nous devons faire front face au terrorisme, sous toutes ses formes. Parce qu'ils partagent à la fois la souffrance et la révolte de leurs amis madrilènes, les élus du peuple de Paris ont voulu rendre hommage aux victimes de cette tragédie. Dès vendredi, accompagné de ma première adjointe Anne Hidalgo, j'avais exprimé au maire de Madrid, Monsieur Alberto Ruiz Gallardon, l'émotion profonde et la solidarité des Parisiennes et des Parisiens. Au nom du Conseil de Paris, en mon nom personnel, je tiens en outre à adresser un salut fraternel à nos concitoyens espagnols, dont la présence dans notre cité, est source de richesse. En cet instant si grave, nos pensées vont également vers ces femmes et ces hommes qui souffrent dans leur chair et mènent un combat douloureux pour survivre à l'attentat qui les a frappés. Nos vœux les plus sincères de force, de courage et de rétablissement les accompagnent dans cette épreuve. Chacun doit savoir que notre vigilance et notre foi en un avenir débarrassé du fléau terroriste demeurent intactes. Et c'est aussi le sens de ce rendez-vous qui nous réunit ce matin. Représentants du suffrage universel, et à ce titre détenteurs d'une légitimité démocratique qui nous rassemble autour de valeurs intangibles, nous allons, mes chers collègues, partager un moment de recueillement."



● IMMEUBLES EN FÊTE



● LA FÊTE DU BAPTÊME RÉPUBLICAIN



FÊTE DES MARCHÉS



OUI, PARIS EST UNE FÊTE!

LA FÊTE DES VOISINS (les Capulet contre les Montaigu)



● LE MARATHON DES GARÇONS DE CAFÉ



● UNE PISCINE SUR LA SEINE (au pied de la Grande Bibliothèque)



● LA FÊTE DU VÉLO



● LES 100 ANS DE LA FOIRE DE PARIS



● LA FÊTE DES CORS AUX PIEDS



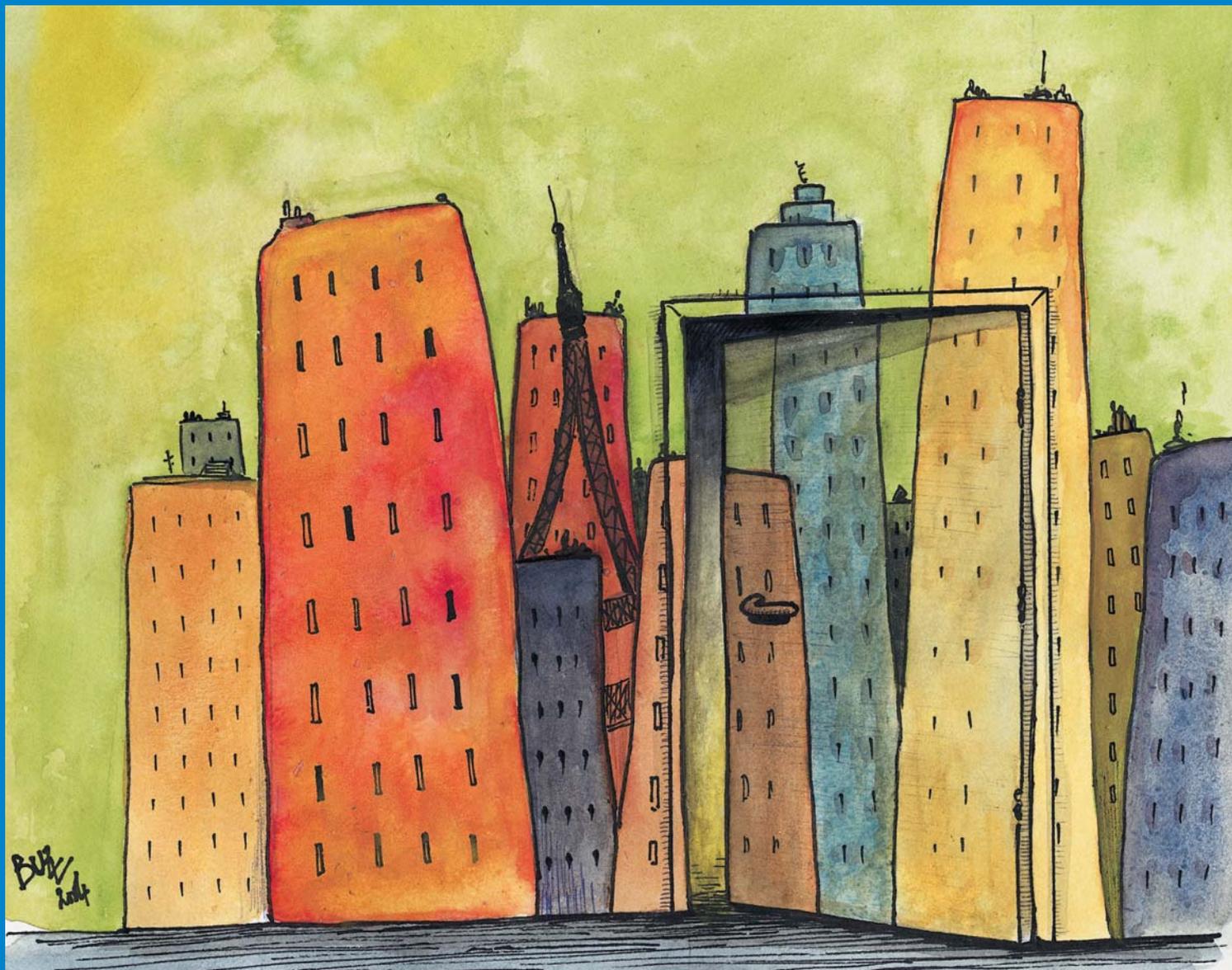
Dossier 6 à 9

International 8 et 9

Brèves 10 et 11

Tribunes politiques 14 à 16

1
Parisactualités



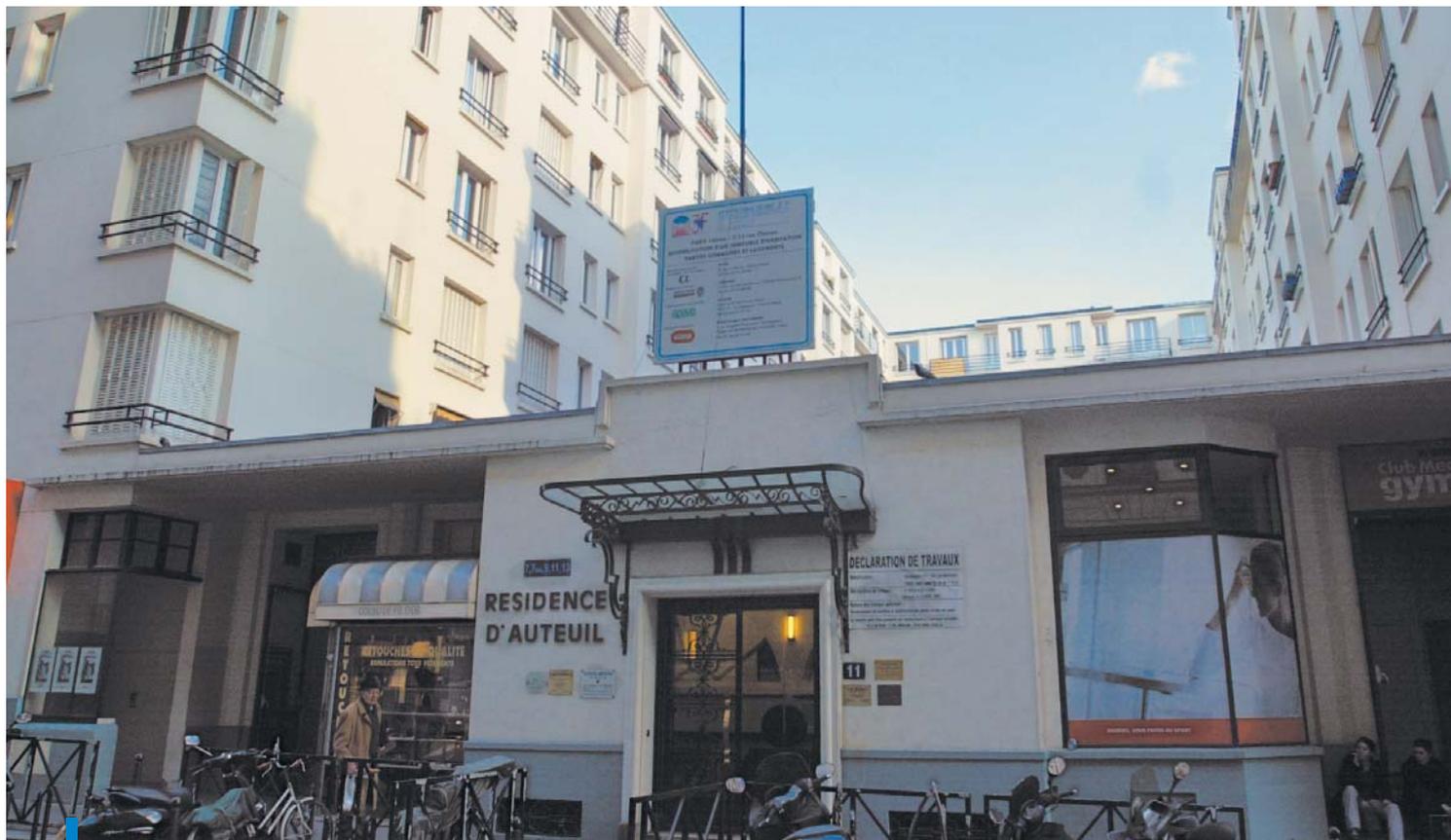
Logement social, les nouvelles mesures

Pour répondre aux besoins en logements et favoriser la mixité sociale, la Ville a mis en place un nouveau programme local de l'habitat. ▶ ▶ ▶

LOGEMENT SOCIAL

Des mesures pour vivre da

Le nouveau programme local de l'habitat (PLH) définit un plan d'action pour augmenter le nombre de logements sociaux, assurer une meilleure répartition dans la capitale et favoriser la mixité sociale.



En décembre dernier, 310 logements sociaux ont été réhabilités dans une résidence privée, rue Chanez, dans le 16^e arrondissement.

La crise du logement n'épargne pas Paris. Elle touche aussi bien les personnes défavorisées ou en situation de précarité que les jeunes, les familles avec enfants ou les ménages à revenus moyens, souvent contraints de quitter la capitale pour se loger. Offres de location inférieures à la demande, loyers trop chers, immeubles en mauvais état ou insalubres et logements de petite taille caractérisent le marché locatif parisien. Face à ce constat, la Ville s'est engagée, depuis 2001, à reconquérir un parc immobilier et foncier pour répondre aux besoins en logements et

favoriser la mixité sociale. Ainsi, l'adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH), défini pour 2003-2007 marque une nouvelle étape. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la loi SRU (Solidarité et Renouvellements Urbains) qui réaffirme l'obligation, notamment pour Paris, de tout mettre en œuvre pour atteindre, en vingt ans, un parc social correspondant à 20 % au moins des résidences principales. Cette proportion est de 14 % aujourd'hui.

Le PLH s'articule autour des actions prioritaires suivantes : accroître la réalisation de logements sociaux, assurer une meilleure

répartition des logements sociaux sur le territoire parisien, lutter contre l'habitat insalubre et réhabiliter le parc social existant.

3 500 logements sociaux financés par an

Il s'agit en premier lieu d'augmenter l'offre de logement social pour les personnes en grande difficulté mais aussi pour les autres catégories de demandeurs (familles, personnes modestes, classes intermédiaires,...). Une attention particulière sera portée aux conditions de logements des

ns la ville

jeunes, des étudiants, des travailleurs migrants, des personnes âgées et handicapées. L'objectif est de financer 3 500 logements sociaux par an (18 000 sur 2003-2007). Ils se répartiront entre 1 100 logements de catégorie intermédiaire de type PLS (prêt locatif social), accessibles à des ménages dont les ressources sont supérieures à celles du parc HLM et 2 400 logements de type PLUS (prêt locatif à usage social) et PLA-I (prêt locatif aidé d'intégration). Pour atteindre cet objectif, la Ville saisit toutes les opportunités foncières, notamment au moyen du droit de préemption (1), qui lui permet d'acquérir près de 500 appartements par an, pour créer des logements par construction neuve ou réhabilitation lourde d'immeubles. Compte tenu du manque de terrains disponibles, la Ville

a également recours, pour développer le parc social, aux opérations d'acquisition-amélioration d'immeubles existants, partiellement occupés, cédés par des institutionnels ou par des compagnies d'assurance. En 2001 et 2002, 60 % des logements financés dans la capitale l'ont été par ce biais. En 2003, cette part était de 30 %. Dernière opération, inaugurée en décembre dernier, dans le 16^e arrondissement : les 310 logements sociaux réhabilités dans une ancienne résidence privée située rue Chanez.

De plus, le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) obligera les programmes privés de construction à comporter 25 % minimum de logements sociaux dans les quartiers où ces derniers sont en nombre insuffisant. Autre volet, la mobilisation des appartements vacants du parc privé. Pour inciter les propriétaires à mettre leurs biens en location, une Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris, la SIEMP, est chargée de leur proposer des formules >>>

EN CHIFFRES

Des moyens importants pour l'habitat

Pour réaliser une politique d'habitat d'envergure, la Ville se dote de moyens importants avec une mise en œuvre estimée d'ici 2007 à plus d'un milliard d'euros.

- 900 millions d'euros pour la réalisation de 3 500 logements sociaux ;
- 135 millions d'euros pour l'éradication de l'habitat insalubre :
 - › 120 millions d'euros pour le traitement de près de 500 immeubles dans le cadre des conventions publiques d'aménagement
 - › 15 millions d'euros pour le financement de l'opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAH).

Périmètre pour la création de logements locatifs sociaux

(document susceptible d'être modifié - source APUR)

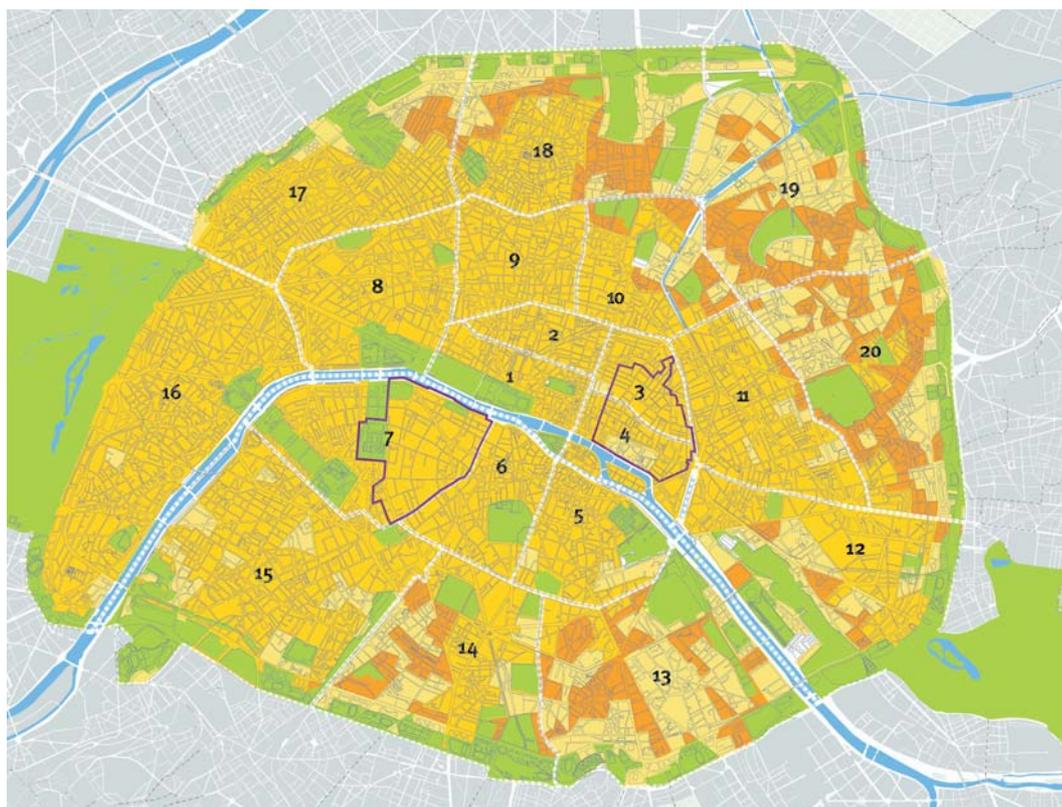
Périmètre cible
dans lequel tout nouveau programme de construction privé comportant plus de 1 000 m² à usage d'habitation devra obligatoirement prévoir 25 % de logements sociaux.

Secteurs comptant plus de 20 % de logements sociaux.

Zones d'équilibre, en limite des principaux secteurs comptant plus de 20 % de logements sociaux.

Quartiers concernés par un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV).

Zones de plus de 50 000 m² occupées par de grands équipements (parcs, musées...).



▶▶▶ contractuelles accompagnées de garanties (paiement de loyer, aide à la gestion locative, relogement du locataire) dans la mesure où les loyers pratiqués restent modérés. Toutes ces mesures vont permettre l'implantation de logements sociaux dans les arrondissements qui en étaient mal pourvus, notamment ceux de l'ouest et du centre de Paris, et contribuer au rééquilibrage géographique du parc social.

Une meilleure répartition

Plus de la moitié des logements sociaux est aujourd'hui concentrée dans les arrondissements périphériques (les 13^e, 14^e, 18^e, 19^e, et 20^e) totalisant à eux seuls 68 % du parc social avec 106 744 habitations. En revanche, les neuf premiers arrondissements ne disposent que de 5 886 logements sociaux, soit 3,7 % du total. Une meilleure répartition de l'implantation du parc social apparaît donc souhaitable pour restaurer la mixité sociale et urbaine, ainsi que l'association, au sein d'un même programme, de plusieurs catégories de logements : sociaux, intermédiaires ou libres, voire logements pour étudiants ou logements-foyers. Parmi les opérations les plus récentes, on peut citer : un immeuble de trente-huit logements au 37, rue Notre-

Dame de Nazareth, dans le 3^e ; un immeuble de quatorze logements au 24, rue Jean-Nicot, dans le 7^e et un immeuble de vingt-sept logements au 54 bis, avenue Mozart, dans le 16^e.

Eradiquer l'habitat indigne

La politique de l'habitat passe également par la lutte contre l'insalubrité. Un premier recensement fait apparaître l'existence de plus de 800 adresses d'immeubles touchés par la vétusté ou le risque d'intoxication par le plomb, situées pour la plupart dans le nord-est parisien (10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e). Pour résorber cet habitat insalubre ou dégradé, deux dispositifs sont en place. Pour les immeubles les plus dégradés, la Ville a conclu avec deux sociétés immobilière d'économie mixte (la Siemp et la Semavip) des conventions publiques d'aménagement qui vont permettre de traiter l'insalubrité sur 467 immeubles. En 2002, des travaux d'urgence ont été engagés pour protéger les occupants contre le risque d'intoxication par le plomb et les familles exposées ont pu bénéficier, dans tous les cas, d'un hébergement provisoire pendant la durée des travaux.

Parallèlement, une opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAH) traitera plus de 380 immeubles en incitant les

propriétaires privés à la réalisation de travaux. Les copropriétaires se verront proposer des aides financières, en particulier de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) et de la Ville de Paris. Par ailleurs, les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) permettent d'intervenir sur les quartiers anciens qui comportent une part importante d'immeubles et de logements vétustes ou dégradés. Parmi les six opérations en cours, trois sont en voie d'achèvement : Bas-Belleville (20^e), Belleville-Ménilmontant (20^e), Portes Saint-Denis Saint-Martin (10^e). Quant aux deux autres, Jean-Moinon-Sainte Marthe (10^e) et Arts et Métiers (3^e), elles sont prévues prochainement. ■

(1) L'exercice du droit de préemption urbain permet à la Ville de Paris de se porter acquéreur prioritaire d'un bien immobilier.

(2) Site Web : www.louezgagnant.com ou n° Vert : 0 800 2002 75.

Et sur paris.fr

Le guide pratique du logement, les démarches, les critères d'attribution, les catégories de logements sociaux, les aides : pour tout savoir sur le logement social à Paris, consultez www.solidarites.paris.fr Logement social

Trente-huit logements réalisés au 37, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 3^e arrondissement.



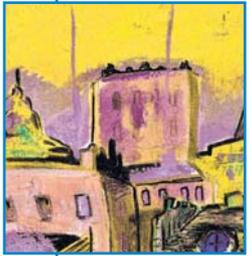
Quatorze logements réalisés au 24, rue Jean-Nicot, 7^e arrondissement.



Vingt-sept logements réalisés au 54 bis, avenue Mozart, 16^e arrondissement.



Mode d'attribution de logements sociaux



Près de 2 000 logements sociaux sont attribués tous les ans, sur proposition de la Ville de Paris (une moitié par la Mairie de Paris, l'autre par les mairies d'arrondissement). Au 31 décembre 2003, il y avait 100 910 dossiers de demande de logement enregistrés.

La Ville de Paris mobilise plus d'un tiers des disponibilités aux relogements suivants :

- occupants d'immeubles insalubres ;
- personnes évacuées d'immeubles en état de péril ;
- familles exposées au risque de saturnisme ;
- personnes évincées d'immeubles inclus dans des opérations d'urbanisme ;
- personnes suivies dans le cadre d'une action sociale.

Le maire de Paris a souhaité que les logements relevant du contingent de la Mairie soient attribués par une procédure transparente et d'égalité de traitement :

- mise en place de critères de priorité (revenus faibles, personnes handicapées, jeunes ménages...);
- présélection informatique puis manuelle des dossiers d'après ces critères de priorité ;
- examen par une commission pluraliste qui réunit, autour de son président Jean-Yves Mano, adjoint chargé du Logement, des représentants du Conseil de Paris, du Centre Technique Régional de la Consommation, de l'association Emmaüs, de la Préfecture de Paris et des bailleurs sociaux ;
- transmission des candidatures retenues aux commissions d'attribution des organismes gestionnaires qui sont souveraines pour décider de l'attribution des logements.

IMMOBILIER

Un prêt à 0% pour accéder à la propriété

La Ville de Paris lance un prêt complémentaire, sans intérêts, destiné à aider les Parisiens à devenir propriétaires de leur résidence principale.

Le Prêt Paris Logement 0 %, accordé par toute banque ayant signé une convention avec la Ville, pourra financer l'acquisition d'un appartement neuf, mais aussi un logement ancien, avec ou sans travaux. Son montant est de 22 000 euros pour une personne seule et de 36 000 euros pour un ménage. Remboursable en 15 ans, il s'adresse aux célibataires de moins de 35 ans et aux ménages dont un membre au moins est en dessous de cette limite d'âge, aux locataires quittant un logement social, aux locataires du parc privé ayant reçu de leur propriétaire un congé pour vendre, à certains agents de la fonction publique exerçant à Paris. Il est également ouvert aux personnes qui achètent un

logement adapté destiné à être occupé par une personne handicapée. Pour déposer un dossier, il faut habiter Paris depuis trois ans au moins, ne pas être propriétaire de sa résidence principale et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années et répondre aux plafonds de ressources (2 558 euros de revenu net mensuel pour une personne, 3 609 pour deux personnes). Près de 2 000 ménages par an pourraient bénéficier de ce nouveau prêt dont la distribution devrait commencer à partir du mois de mai 2004. ■

➔ **Pour connaître toutes les conditions du Prêt Paris Logement, consultez www.paris.fr ➔ Urbanisme ➔ Actualités**

INTERVIEW

“ Un programme pour répondre aux difficultés de logement ”

à Paris : Qu'est-ce que le Programme Local de l'habitat ?

Jean-Yves Mano : C'est un plan qui traduit l'ambition de la Ville en matière d'habitat pour les prochaines années et qui vise à répondre aux difficultés des Parisiens – des populations les plus modestes jusqu'aux couches moyennes – à se loger et à trouver leur place dans la ville. Cela passe par des actions publiques fortes à travers des engagements avec l'Etat : financement de 3 500 logements sociaux par an, actions innovantes en matière d'éradication de l'habitat insalubre, création de logements pour les personnes les plus fragilisées (jeunes, étudiants, personnes âgées ou handicapées, travailleurs migrants, femmes victimes de violence...).

Comment a-t-il été élaboré ?

Au-delà de ce qu'exigeait les textes législatifs, la Ville de Paris a souhaité engager une concertation élargie et décentralisée pour constituer la feuille de route en matière d'habitat pour les cinq ans à venir. Au niveau local, l'ensemble du secteur associatif et les maires d'arrondissement ont apporté leurs réflexions lors de son élaboration. De plus, des échanges ont eu lieu avec les communes limitrophes, car une politique du logement pour être pertinente ne peut pas se traiter uniquement à l'intérieur du territoire parisien. Les Assises du logement et de l'habitat, organisées le 26 mars dernier à l'Hôtel de Ville de Paris, ont d'ailleurs permis de débattre de ces grands enjeux.

La Ville de Paris lance un nouveau prêt pour financer l'achat d'un logement.

Quels sont ses particularités et ses objectifs ?

La Ville a décidé de proposer ce prêt à 0 % (lire ci-contre) aux Parisiens décidés à acheter un logement. Cette action se fonde sur la ferme conviction qu'une ville comme Paris doit permettre à ceux qui la font vivre, non seulement d'y demeurer mais également d'espérer et d'acquiescer un logement. Cette initiative est une nouvelle étape dans notre démarche, collective et démocratique.



Jean-Yves Mano, adjoint chargé du Logement.

E C H A N G E

Paris, ville internationale

Coopération, solidarité, droits de l'Homme, rayonnement culturel...

Paris est en lien permanent avec plus d'une centaine de villes dans le monde.

Du fonctionnement d'un centre de soins à Kaboul au réaménagement d'une rue commerçante au Caire et à la mise en place à N'Djamena d'un état civil, Paris exporte son savoir-faire dans de nombreuses régions du Globe. "Dans ce monde, où 80% de la population vit dans les agglomérations, les municipalités sont confrontées aux mêmes problématiques", commente l'adjoint aux Relations internationales et à la Francophonie. Priorités de la coopération internationale, l'Europe, bien sûr, mais aussi les pays de la rive sud de la Méditerranée et les autres pays de l'espace francophone.

Européenne et francophone

L'Europe élargie des villes est plus qu'une évidence, c'est un engagement municipal qui se concrétise au travers de coopérations techniques et culturelles. Paris coopère ainsi avec Londres dans le domaine du logement social, avec Berlin en matière d'urbanisme et d'environnement, avec Copenhague sur la place du vélo en ville, avec Prague sur la prévention des risques d'inondation, avec Vienne et Berlin sur le lancement d'un Mois Européen de la Photographie. Avec Rome, depuis 2002, le jumelage exclusif (1956) permet, entre autres, aux



Les Assises du Co-Développement, organisées à Paris au printemps 2003, ont abouti à la création d'un label Solidarité-Sud encourageant les projets associatifs de coopération.

Parisiens et aux Romains de visiter gratuitement les musées municipaux des deux capitales. Grâce au programme européen Leonardo da Vinci, les deux villes améliorent également l'accueil des étrangers dans leurs services publics. Enfin, Paris préside, au sein du réseau Eurocités, un groupe de travail pour sensibiliser les habitants des villes européennes aux enjeux de la consommation responsable. La capitale a aussi accueilli les débats du Forum Social Européen et participé aux rencontres de citoyens et d'élus locaux lors du Forum des Autorités Locales. L'Europe à Paris, c'est aussi un label Paris-Europe pour soutenir les projets associatifs des Parisiens dans le champ européen (1), et une Maison de l'Europe, lieu de rencontres, au 35, rue des Francs-Bourgeois (4^e).

Quant à l'espace francophone, échanges et coopération se réalisent avec les grandes villes de

la rive sud de la Méditerranée, bien sûr, pour la réhabilitation de l'habitat dégradé à Alger, la création d'un square parisien au cœur d'Amman, la formation de cadres municipaux à Casablanca et à Marrakech ou encore, à Rabat, pour la prise en charge des enfants des rues avec le soutien de "La Clairière", une association parisienne.

Des villes solidaires dans la mondialisation

Du 2 au 5 mai 2004, Paris accueillera, au Palais des Congrès, plus de 1 500 maires et élus locaux d'une centaine de pays, pour le congrès fondateur de la nouvelle organisation mondiale "Cités et Gouvernements Locaux Unis" qui constituera le réseau le plus important de villes et de collectivités locales dans le monde. Assise sur cinq continents, son objectif est d'être au cœur des débats sur la paix, le respect des droits de l'Homme, la solidarité ou le développement durable.

En soutien à Ingrid Bétancourt, otage en Colombie, sa photo a été affichée sur la façade de l'Hôtel-de-Ville jusqu'en mars dernier.



EXPOSITION

La nouvelle Europe en images

Dix jeunes photographes ont porté leurs regards sur les capitales des dix pays (*) qui rejoindront l'Union Européenne le 1^{er} mai prochain. Leurs photographies – lieux, portraits, ambiances – illustrent une identité européenne commune. Une exposition réalisée en partenariat avec la Fondation Jean-Luc Lagardère, la Commission Européenne et l'Association Française d'Action Artistique.



La Valette, Malte.



Budapest, Hongrie.

➔ "Regards sur dix nouvelles capitales européennes", du 28 avril au 13 mai 2004, Champs Elysées, de la place de la Concorde à la place Clémenceau, sur les panneaux d'affichage Decaux.

(*) Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie.

L'Association internationale des maires francophones (AIMF), réseau de 110 villes présidé par le maire de Paris, ajoute à l'ampleur de cette coopération, en intervenant du Maghreb à l'Asie du Sud-Est, de l'Afrique au Proche-Orient, pour la construction d'un centre de santé à Kinshasa, l'alimentation en eau potable de Phnom Penh...

Solidaire et multiculturelle

Les actions de la Ville de Paris dans le domaine du développement s'inscrivent dans une démarche citoyenne et solidaire : aide aux victimes des séismes d'Alger, de Bam et d'Al-Hoceima, aux victimes de la guerre en Afghanistan et en Irak, mais aussi aux malades du sida dans les pays d'Afrique. Un million d'euros a ainsi été alloué par le Conseil de Paris pour des actions de prévention, de formation et de prise en charge des malades et de leurs familles. Au printemps 2003, les Assises du Co-Développement, organisées à l'Hôtel de Ville, avec les principales associations de solidarité Nord-Sud, ont permis l'adoption d'une charte et la création d'un label Solidarité-Sud. Doté de 100 000 euros en 2004, ce label encouragera des projets associatifs de coopération avec les villes du Sud. "Paris, ville de métisages culturels, explique l'adjoint chargé des Relations internationales, c'est aussi, pour notre municipalité, la volonté de valoriser

l'expression culturelle des Parisiens d'origine étrangère, en ouvrant des fenêtres sur les cultures du monde." Rappelons, par exemple, les concerts lors de l'Année de l'Algérie en France en 2003, le défilé du Nouvel An Chinois sur les Champs-Élysées en janvier dernier dans le cadre de l'Année de la Chine, ou prochainement l'Année du Brésil en 2005... La culture est aussi un vecteur de rayonnement international. Ainsi, la capitale accueille de nombreux artistes étrangers en résidence, notamment au Couvent des Récollets (10^e) et à la Cité internationale des Arts (4^e). De même, un partenariat avec l'Association Française d'Action Artistique (AFAA) offre aux artistes parisiens (photographes, peintres...) la possibilité de résider

et d'exposer à Berlin, Budapest, Moscou, New York, Sao Paulo...

Ville des droits de l'Homme

Fidèle à son histoire, à ses idées, à ses valeurs, Paris est présente pour défendre les libertés dans le monde. Ainsi, afin d'apporter le soutien des Parisiens au peuple espagnol, le maire de Paris et sa première adjointe se sont rendus à Madrid dès le lendemain des attentats qui ont endeuillé l'Espagne le 11 mars dernier. Un Conseil de Paris extraordinaire s'est réuni, le 15 mars, en présence de l'ambassadeur d'Espagne pour rendre hommage aux victimes.

Paris reste une capitale symbole du respect des droits de l'Homme avec, par exemple, Ingrid Betancourt, otage en Colombie depuis plus de deux ans, élevée au rang de citoyenne d'honneur de Paris ou avec l'ouverture, en décembre 2003, d'une Maison des Journalistes (15^e) pour accueillir ceux dont les libertés sont menacées dans leur pays. Des initiatives, parmi d'autres, qui font aussi de Paris une ville-refuge. ■

(1) L'appel à projet est disponible à partir du 15 avril sur www.paris.fr



1 Grâce à l'accord d'amitié et de coopération Paris-Rome, les Parisiens et les Romains peuvent visiter gratuitement les musées municipaux des deux capitales.

2 Paris coopère avec Venise à l'aménagement des berges du Boeng Salang à Phnom Penh, tout en préservant les habitants les plus démunis.



Et sur paris.fr

Pour tout savoir sur l'actualité internationale, les pactes d'amitié et de coopération, ou encore sur le programme des célébrations du 450^e anniversaire de la fondation de Sao Paulo : www.paris.fr
 ➔ Mairie ➔ Relations internationales

COMMERCE

Les marchés en fête

Tombolas, animations, dégustations... les marchés parisiens seront en fête du 5 au 13 juin 2004 et permettront à chacun de redécouvrir, dans son quartier, la vie de village. "Au-delà de leur utilité de commerce de proximité, les marchés sont un lieu de rencontre, de vie, de mixité et d'échanges", précise l'adjointe au maire de Paris chargée du Commerce et de l'Artisanat, à l'initiative de cette Fête des marchés. A l'image de l'agora et du forum, la place du marché contribue à resserrer le lien social. Tout le monde s'y retrouve : entre emplettes et causette, les marchés méritaient donc bien une fête. Et, pour joindre l'utile à l'agréable et la pédagogie au commerce, la Fête des marchés sera placée sous le signe de l'environnement. Ainsi, sur chacun des 81 marchés parisiens, couverts ou découverts, les commer-

çants proposeront à leurs clients, par exemple, des sacs-cabas réutilisables à la place des habituels sacs plastique.

Du plus ancien (le marché des Enfants rouges, dans le 3^e, fondé en 1615) au plus récent (le marché Saint-Honoré, inauguré l'année dernière), du plus international (le marché d'Aligre où trouver épices et fruits exotiques entre fromages et cochonnailles), aux plus biologiques (place Brancusi ou boulevard des Batignolles), tous les marchés parisiens seront de la fête.

C'est aussi l'occasion de rappeler l'existence et le succès des marchés d'après-midi, Baudoyer (4^e), Saint-Honoré (1^{er}) et Bercy (12^e),



La fête des marchés sera placée sous le signe du respect de l'environnement.

Et de noter aussi l'inauguration, au square d'Anvers (9^e), d'un tout nouveau marché, en attendant celui de la place de la Bourse. ■

Et sur paris.fr

Retrouvez les emplacements de tous les marchés parisiens sur www.paris.fr

SALON

Pour une meilleure autonomie

Grand rendez-vous européen de la mobilité, le Salon Autonomic se tiendra du 16 au 19 juin, Porte de Versailles. Guidage visuel ou sonore, prothèses, domotique, gérontologie, télé-assistance, machines à lire, monte-escaliers... plus de 400 exposants permettront au public et aux professionnels de découvrir les dernières innovations qui facilitent la vie quotidienne des personnes handicapées comme des personnes âgées dépendantes. Les Parisiens pourront aussi s'informer sur les initiatives de la Mairie de Paris pour rendre la capitale accessible à tous dans les domaines de la culture, du sport, du logement, de l'aménagement urbain, des aides à domicile... Au programme, des animations et des conférences thématiques ainsi que deux concours : "Autonomic Innov" récompensera l'innovation majeure de cette 8^e édition et "Autonomic Art" ouvert aux artistes handicapés remettra des trophées aux lauréats en sculpture, peinture, photo.... En marge de cet événement parrainé par la Mairie de Paris, se dérouleront les premières Assises nationales de l'accessibilité, ainsi que les troisièmes Assises nationales de la vie autonome.

➔ Renseignements : 01 46 81 75 00 et www.autonomic-expo.com



FESTIVAL

Que d'oh ! Que d'oh !

Initié par le Conseil général du Val-de-Marne, le quatrième Festival de l'Oh ! célèbre l'eau sous toutes ses formes, les 15 et 16 mai 2004, au fil de la Marne et de la Seine comme au long de leurs berges. Au programme, un voyage d'une trentaine d'escales reliées par bateaux, pour retrouver plus de deux cents artistes qui, par la magie du conte, nous immergeront dans leurs histoires d'eau.

Pour la troisième année, la ville de Paris s'associe à cette manifestation en proposant une escale dans la capitale, sur un lieu bien connu des flâneurs des deux rives : le quai de la Gare, au pied de la bibliothèque François-Mitterrand. Une

maison de l'eau accueillera des expositions, dont l'une présentera l'état d'avancement du projet de transport de passagers sur la Seine. Des navettes fluviales permettront de rejoindre l'escale suivante, des péniches chamarrées viendront s'amarrer au quai de la Gare pour un carnaval flottant avec quatre représentations chaque jour et Sophie Houen, lauréate 2002 du grand prix des conteurs, nous plongera dans l'univers des métiers de l'eau. Cette année le pays invité d'honneur est le Vietnam, et le produit de la vente des billets (2 euros pour naviguer tout le week-end) permettra de financer une action de solidarité.

Concerts, spectacles, expositions et animations accueilleront tous ceux qui s'embarqueront pour une merveilleuse croisière, qui, de Seine en Marne, poussera le dépaysement jusqu'au Fleuve Rouge et réunira rizières et guinguettes, jonques et péniches, Parisiens et Franciliens. ■

➔ Renseignements : www.festival-oh.org et www.paris.fr ➔ Mairie ➔ Coopération Paris-banlieue



FOIRE DE PARIS

Une centenaire qui se porte bien

Du 29 avril au 9 mai la Foire de Paris fête son centième anniversaire. Parce qu'un siècle d'existence vaut bien une fête, l'édition 2004 sera haute en couleurs, riche en animations et pleine de surprises.

En présentant pêle-mêle les tendances du jour et les innovations de demain – avec, notamment, le fameux concours Lépine –, la Foire de Paris a toujours su, depuis 1904, séduire ses visiteurs. Cette année ne fera pas exception à la règle. Sur 220 000 m², Porte de Versailles, 2 650 exposants seront repartis



en trois pôles comme autant d'envies: les Maisons, le Temps Libre, et l'Ailleurs, eux-mêmes divisés en vingt-deux salons.

Pour son centième anniversaire la Foire voit grand: parée d'habits de lumière, elle accueillera un spectacle musical dans lequel comédiens, chanteurs et musiciens nous ferons revivre cent ans d'histoire parisienne en chansons. Et elle nous invite tous à danser, le 7 mai, à l'occasion de son ouverture en nocturne, dans de multiples bals en plein air: musette, salsa, rock ou tango, comme toujours à la Foire de Paris, il y en a pour tous les goûts.

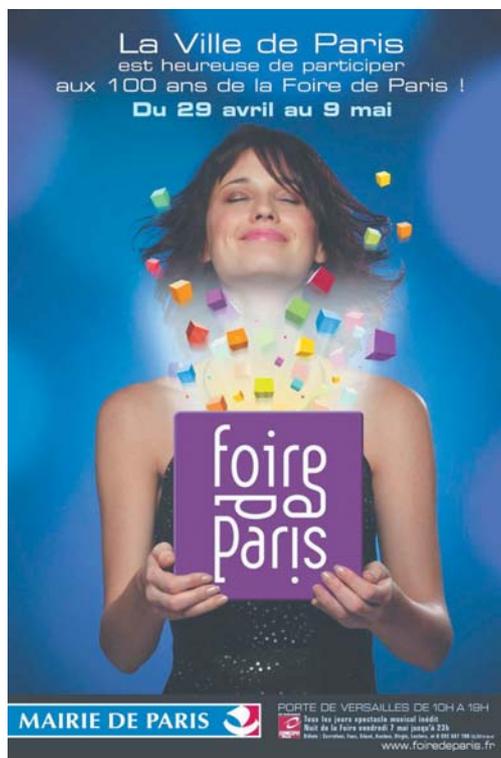
L'environnement au cœur des actions de la Ville

La Foire est aussi l'occasion de s'informer. Pour la première fois cette année, le développement durable sera à l'honneur. C'est-à-dire, pour reprendre la définition officielle, "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Dans cet esprit, la Mairie de Paris sera présente sur 300 m², dans le Hall 1, au sein de l'Espace Environnement.

La Ville a retenu cinq thèmes pour présenter, de manière vivante et ludique, ses actions et ses projets en faveur du développement durable: la gestion de l'eau, la collecte sélective des déchets, la circulation et les transports, l'urbanisme, l'habitat et l'environnement naturel de Paris. Pas de grands concepts, rien que du concret. Ainsi, c'est en entrant dans une benne à ordures que l'on

abordera le thème de la collecte des déchets, des maquettes permettront également de découvrir les parcours de la nouvelle ligne de tramway, et un véritable jardin partagé, avec ses pelouses et son potager, présentera aux Parisiens ces nouveaux espaces verts. Des jeux, des cartes, des animations permettront de découvrir un autre Paris et de comprendre les mécanismes en œuvre derrière chacun de nos gestes quotidiens dans la ville.

Comme le dit Danièle Charron, responsable du Salon Solutions et rénovation de la Foire de Paris: "Le stand de la Mairie sera le point phare de ce hall, avec une scénarisation interactive." Bref, un espace citoyen, pour préparer ensemble le Paris de demain. ■



➔ **Toutes les informations : www.foiredeparis.fr**
Foire de Paris, Porte de Versailles,
du 29 avril au 9 mai 2004.
De 10 h à 19 h, nocturne jusqu'à 23 h le 7 mai.
Réservations par téléphone
au 0 892 687 100 (0,34 €/mn). Tarif plein 10 €,
tarif réduit 8,50 €, 6 € pour les 7-14 ans.

CARREAU DU TEMPLE : LES HABITANTS ONT CHOISI



Plus de 4 000 habitants et travailleurs du 3^e arrondissement ont participé, du 26 janvier au 1^{er} février dernier, au référendum organisé par la mairie, sur l'avenir du Carreau du Temple, cette halle métallique de type Baltard de 4 000 m². Verdict: le projet retenu, qui a recueilli 1461 voix (35,93 % des suffrages), combine des équipements sportifs, culturels et économiques. Il devance de 60 voix le projet sportif et de 257 le culturel. A partir de 2007-2008, les Parisiens pourront donc profiter d'un gymnase pour les sports collectifs et le tennis, d'espaces pour la musculation, le fitness et les sports de combat, d'une salle de spectacles, de studios de musique et de répétitions et d'un espace-jeunesse. Et aussi d'un espace d'expositions artisanales, de design et de défilés de mode, d'une salle polyvalente pour des brocantes, des tournois sportifs ou des fêtes associatives. Le budget nécessaire à ces aménagements ne devrait pas dépasser 30 millions d'euros.

Parisiens, Parisiennes...

paris info
 à Paris
 Paris.fr
 08 2000 75 75
 Journaux lumineux
 mairie

"Regarde, une nouvelle crèche dans notre quartier."



Le magazine d'information de votre ville.

Mairie de Paris

GROUPE UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

Malpropreté : la faute aux Parisiens ?

En matière de propreté, à écouter messieurs Delanoë et Contassot, depuis maintenant trois ans, tout augmente : le budget, le personnel, les corbeilles de rue, le matériel et même les verbalisations de propriétaires de chiens indéclicats. Pour preuve, la dernière grande opération médiatique de janvier intitulée « Coup de poing sur les crottes de chiens », réalisée devant une vingtaine de journalistes et dont le résultat est probant : une verbalisation sur la matinée !

Plus sérieusement, la seule véritable augmentation est bel et bien celle du nombre de Parisiens mécontents de l'état de malpropreté de leurs rues. Le diagnostic est partout comparable, les courriers de Parisiens exaspérés identiques : saleté des trottoirs insuffisamment balayés et lavés, amoncellements de cartons et détritiques en tous genres laissés des jours durant sur la voie publique, rues entières souillées de déjections canines... sans oublier, dernière nouveauté, l'insécurité déplorée par les mères de famille qui, au sortir de l'école, doivent faire marcher leurs enfants sur le bitume puisque les trottoirs sont encombrés de poubelles. L'enlèvement des ordures ménagères de

façon aléatoire mais si possible à l'heure de la sortie des classes, voilà la réalité du terrain ! Plus grave encore, il serait actuellement question, pour faire plaisir à quelques-uns, de développer la collecte sélective mais sans moyens supplémentaires, donc au détriment de la collecte quotidienne des ordures ménagères !

Pourtant, Paris était une ville propre, reconnue comme telle par les touristes, et les 6 000 agents de la propreté y assuraient l'entretien avec une solide motivation.

Où est donc le problème ? Il réside dans l'absence totale d'une politique d'ensemble de la propreté à Paris, chaque action étant menée en dépit du bon sens. Certains se sont ainsi imaginé que le seul fait de supprimer les motos-crottes supprimerait en même temps les 16 tonnes journalières de crottes de chiens ou que le passage aux 35 heures rendrait à lui seul les rues plus propres, raison pour laquelle aucune embauche supplémentaire n'a été prévue. En vérité, les priorités ne sont pas définies, les agents sont démotivés et désorientés. Et l'on voudrait donc nous faire croire que les seuls fautifs sont les Parisiens !

C'est oublier un peu vite que la propreté ne se résume pas à des effets d'annonce et que les Parisiens demandent, légitimement, des résultats. Alors que l'on ne vienne pas demander aux maires d'arrondissement de participer à cet échec cuisant en leur demandant de parapher un « contrat d'objectifs ». Quel élu, en effet, prendrait la responsabilité d'expliquer à ses administrés « je n'ai ni agent ni engin supplémentaires, je n'ai aucun moyen financier alors je m'engage à faire nettoyer certaines rues mieux que d'autres ». Les administrés sont en droit d'attendre que toutes leurs rues soient propres !

Messieurs Delanoë et Contassot détiennent à eux seuls la responsabilité d'une politique de saupoudrage qui fait de Paris l'une des villes les plus sales d'Europe. Les Parisiens n'hésitent plus à parler de « l'état d'abandon de leurs rues », il serait temps d'oublier le dogmatisme et de passer enfin aux actes !

➤ **Michel Dumont,**
conseiller de Paris,
maire du 7^e arrondissement

GROUPE COMMUNISTE

Urgence pour le droit au logement

Cent mille demandeurs de logements sociaux à Paris. Trois fois plus en Ile-de-France. Un million en France.

Derrière ces chiffres que d'angoisses humaines, de désespoir même devant l'impossibilité d'accéder au logement, lieu essentiel pour vivre.

Face à cette situation, les élus communistes ont proposé au Conseil de Paris d'organiser un débat sur le droit au logement. C'est d'autant plus urgent que le Gouvernement prépare un projet de loi qui, s'il était adopté, porterait des coups terribles au logement social. Son objectif prioritaire est d'accélérer son désengagement budgétaire en incitant les organismes

gestionnaires à vendre leur patrimoine. Cette perspective, si elle se réalisait, aurait pour conséquence de réduire le parc social au moment même où la demande explose.

En agissant ainsi, le Gouvernement se prépare tout simplement à briser le logement social, maillon essentiel du parcours résidentiel pour les jeunes, les salariés, les familles et toutes celles et tous ceux qui attendent un toit.

En un mot, il s'apprête à aggraver considérablement la crise du logement.

Il faut une riposte qui soit à la hauteur de cette agression en agissant pour mettre en place une politique nationale ambitieuse du logement social.

En ce qui concerne Paris, les élus communistes ont déjà avancé des propositions visant à porter à 5 000 le nombre de logements sociaux publics construits chaque année ; à mettre en place une agence foncière régionale pour aider à les réaliser et à lutter contre la spéculation ; à faire du droit au logement un thème prioritaire du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Aujourd'hui, rien n'est plus urgent que de réfléchir et d'agir pour reconstruire le droit au logement.

➤ **Jacques Daguene,**
conseiller de Paris

GROUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE

Trois ans déjà, trois ans seulement...

Trois ans déjà, trois ans seulement... Trois ans que les élus socialistes et radicaux de gauche répondent à l'espoir que les Parisiennes et les Parisiens ont majoritairement mis dans l'élection de Bertrand Delanoë comme Maire de Paris en mars 2001. Au sein du Conseil de Paris et tout autant dans les arrondissements, ils n'ont eu de souci que de traduire par des actes les engagements du « contrat d'alternance », avec la plus grande légitimité qui soit en démocratie, celle du suffrage universel.

Il fallait changer d'ère, rompre avec un système organisé qui avait bafoué l'honneur de Paris. Sans sectarisme, ni autoritarisme, mais au contraire avec cet esprit permanent d'ouverture et de dialogue qui donne de la force à la conviction, nous n'avons eu de cesse d'agir avec le souci permanent de la plus grande transparence et du respect vigilant de la loi.

Cette culture démocratique, inconnue à l'Hôtel de Ville de Paris depuis que la capitale avait retrouvé le droit d'avoir un Maire, était une exigence placée au cœur de notre projet municipal. Elle est, chaque jour, le moteur de notre action : des réunions de conseils de quartier aux

comptes rendus de mandat annuels de Bertrand Delanoë, de la décentralisation vers les arrondissements aux consultations régulières des Parisiens sur les grands projets qui changent leur cadre de vie le plus quotidien.

La concertation et la proximité sont les meilleurs garants de l'efficacité et de l'optimisation du service public parisien. A chacun son rôle : à nos concitoyens, aux associations qui les représentent, l'expression démocratique la plus large qui soit. Aux élus ensuite, la prise de décision sur la base du seul critère qui vaille : celui de l'intérêt général. Quel sens aurait, en effet, « le dire » s'il ne débouchait pas sur « le faire » ?

Et « le faire », la municipalité s'y emploie par des réalisations concrètes comme la priorité aux circulations douces : de la création du Tramway des Maréchaux Sud aux couloirs de bus en passant par les quartiers verts. Mais aussi par une politique du logement volontaire qui crée du logement social, traite enfin l'insalubrité, fléau indigne de notre ville et de notre temps, ou innove en élargissant l'accès à la propriété via le « Prêt Paris Logement » à 0 %.

« Le faire », c'est également tout ce qui est moins visible mais indispensable aux solidarités et à l'idée que nous nous faisons de « Paris,

Ville pour tous ». C'est un budget qui, en respectant l'engagement de stabilité des taux d'imposition, consacre au secteur social un quart des dépenses. C'est la priorité donnée à la réalisation d'équipements publics, ce sont les moyens budgétaires transférés aux mairies d'arrondissement pour répondre aux nombreuses demandes concernant le cadre de vie quotidien.

De fait, notre gestion saine et transparente de la dépense publique à Paris s'accorde mal avec les choix de l'actuel gouvernement de décentraliser sur les collectivités locales ses propres déficits et de désengager l'Etat de nombre de ses obligations, comme pour le financement du RMI.

Depuis mars 2001, nombre d'initiatives ont déjà changé la vie, nombre de chantiers ont été ouverts. Les trois prochaines années nous permettront d'amplifier la dynamique du changement à Paris. Avec une évidence : nous avons encore tant à faire ensemble. Ensemble, c'est à dire avec tous les Parisiens !

**➤ Patrick Bloche,
président du groupe**

GROUPE UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

De l'entêtement municipal et des réalités parisiennes

Depuis deux ans et demi, l'équipe Delanoë gouverne Paris. Avec un art incontestable de la communication. Mais aussi avec un entêtement qui confine à l'aveuglement pour certaines orientations où dominent plus le sectarisme militant que l'intérêt des Parisiens. Qu'on en juge !

Faire des couloirs de bus aurait pu être utile. Les concevoir deux fois plus larges qu'il n'est nécessaire a naturellement généré des embouteillages structurels et polluants. Les implanter de façon excessive et irréfléchie a abouti à bloquer la circulation sur les quelques axes majeurs qui restaient fluides dans Paris. L'incompréhension et l'irritation des

Parisiens grandissent. De même, la polémique née autour du tramway vient, à l'évidence, du mépris du Maire de Paris concernant les contraintes qu'imposent les règles budgétaires d'autres collectivités locales comme la Région.

Il est ainsi incroyable qu'une majorité socialiste-vert ait abattu illégalement et en catimini des dizaines d'arbres dans Paris, suscitant la juste colère des riverains.

Il est tout aussi incroyable qu'en ne présentant pas dans les délais requis avec son ami socialiste Jean-Paul Huchon le dossier du tramway à la Région, Bertrand Delanoë ait pris le risque de rendre difficile une subvention

régionale qui n'aurait posé aucun problème en respectant les procédures normales.

Tout ceci – embarras de circulation, pollution, polémiques inutiles, excès financiers – se répercute inévitablement sur la qualité de vie des Parisiens.

Dans cette atmosphère inquiétante, le groupe UDF persiste à chaque Conseil à proposer les politiques nouvelles et raisonnables qu'attendent les Parisiens. Car, pour combattre les excès, la défense de l'intérêt général reste plus que jamais notre priorité.

**➤ Yves Galland,
président du groupe**

GROUPE LES VERTS

Verre à moitié plein

Encourageant... mais encore insuffisant : à mi-parcours de cette mandature, les élus et élues Verts ont une appréciation contrastée de l'action de la municipalité. Incontestablement, de grandes avancées sont à porter au crédit de l'équipe municipale. Parmi celles-ci, les investissements massifs consentis pour doter Paris d'équipements collectifs dont la Ville a tant besoin, après des années d'immobilisme. Paris a également fait du développement des transports collectifs et des modes de circulation douces une réelle priorité : tramway, couloirs de bus, pistes cyclables, quartiers verts, axes civilisés. Certes, au regard de la pollution de l'air et de ses effets catastrophiques sur la santé, le souhait des Verts serait d'aller encore plus loin et, surtout, plus vite. Mais la marche est bel et bien engagée, avec le soutien d'une majorité de Parisiens et de Franciliens.

Améliorer le cadre de vie, c'est aussi satisfaire les besoins les plus élémentaires des Parisiens et notamment celui de disposer d'un toit décent. En matière de lutte contre l'insalubrité et le saturnisme, de l'offre et du prix du logement, et de l'hébergement d'urgence, Paris est encore très loin, trop loin du compte. Dans tous ces domaines, l'Etat a une très grande part de responsabilité. Mais Paris peut et doit jouer pleinement son rôle. C'est dans cet esprit que le groupe Verts milite au sein du Conseil de Paris : pour que le logement et les équipements publics soient nettement privilégiés par rapport aux bureaux dans chaque projet d'aménagement, pour que les locataires de l'Opac ne fassent pas les frais d'une augmentation incessante de leur loyer, pour que l'intégralité des logements insalubres soit traitée avant la fin de la mandature, pour que la capacité d'accueil en hébergement d'urgence s'adapte à la croissance exponentielle de sans-toit à Paris...

« Paris de toutes les solidarités », « restaurer le lien social », « culture pour tous » sont autant d'engagements figurant dans le contrat de mandature pour lesquels il reste encore beaucoup à faire. Le chantier est immense, forcément de longue durée. Il nécessite surtout de la part de la Ville un effort budgétaire conséquent, pas uniquement en investissement, mais également en fonctionnement. Sans moyens, sans personnel, sans compétences, combien de projets risquent de rester lettre morte ? Réaliser des économies, faire preuve d'ingénierie pour dégager des ressources, tout à fait d'accord ! Mais au regard des projets qu'il reste à concrétiser à mi-mandat, il convient d'être plus ambitieux.

➤ **Alain Riou, président du groupe, Nicole Azzaro, Véronique Dubarry et François Flores, vice-président-e-s du groupe**

GROUPE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

Prêt Paris logement 0 % : une bonne démarche pour la mixité sociale à Paris

Le nouveau dispositif « prêt Paris logement à 0 % » s'inscrit dans un contexte national très préoccupant en matière de logement, caractérisé par le désengagement de l'Etat. Les besoins de Paris en logements locatifs sociaux sont considérables : on y recense près de 100 000 demandes.

La priorité première de notre municipalité doit donc être de relancer la production de logements. La majorité de gauche à laquelle appartient le MRC le fait depuis 2001 : 3 500 logements aidés par an ont été financés dont 2 500 sociaux et très sociaux. La Ville a aussi lancé un grand programme d'éradication de l'insalubrité et de résorption de l'habitat dégradé.

Contrairement à l'approche démagogique de certains groupes, il ne faut pas considérer la politique du prêt logement à 0 % comme concurrente de la construction de logements sociaux. Elle lui est au contraire complémentaire.

D'abord parce que ce prêt à 0 % aidera notamment des personnes occupant des logements sociaux à acheter des appartements du parc privé, ce qui permet la libération de ces logements sociaux au profit des demandeurs en attente.

Ensuite, parce que notre politique du logement doit viser à la mixité sociale dans Paris. Il est scandaleux de faire de Paris une ville réservée aux classes privilégiées, comme

ce fut le cas au travers des politiques des municipalités précédentes. Mais il n'est pas satisfaisant non plus de réserver Paris aux privilégiés et d'aider seulement une minorité défavorisée. Paris doit être une ville pour tous : les plus riches, les plus défavorisés, mais aussi les classes moyennes. Et c'est à elles que s'adresse ce dispositif.

Contre la démagogie, pour la mixité sociale, le groupe MRC a soutenu cette mesure et a permis ainsi au Maire de Paris d'obtenir une majorité pour la voter et la mettre en œuvre.

➤ **Georges Sarre, président du groupe**

Ces tribunes n'engagent pas la Rédaction du magazine.